

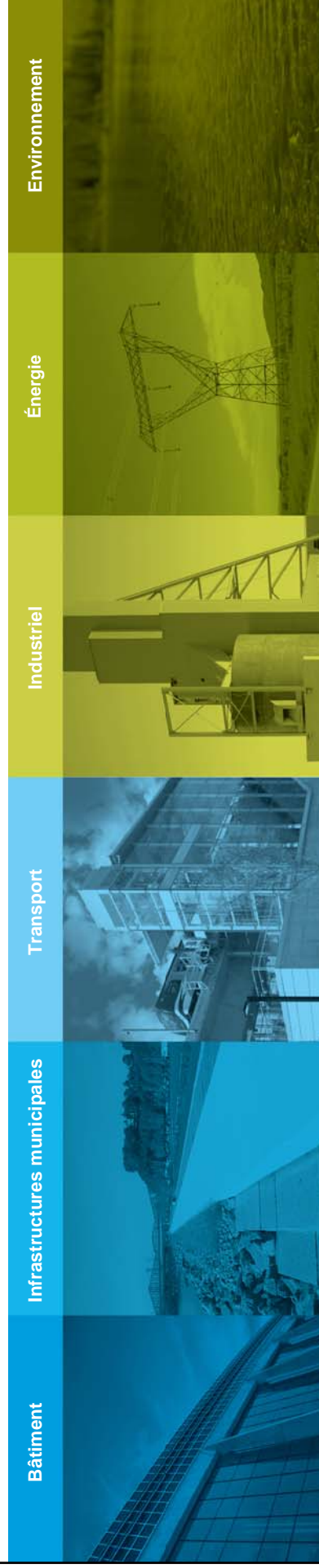
ANNEXE 21

Résultats de la consultation préliminaire

RESTAURATION DE L'ANSE DU MOULIN ET RÉFÉCTION DES INSTALLATIONS PORTUAIRES ALCOA, BAIE-COMEAU

DIAGNOSTIC DE L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE DU PROJET

Version finale



15 mars 2012

SECTIONS DU RAPPORT

1. Objectifs et méthodologie
2. Synthèse des informations
 - Préoccupations et attentes à l'égard du projet
 - Image d'Alcoa
 - Contexte socio-économique et environnemental
 - Potentiel d'intervention de groupes externes au milieu
3. Recommandations

1. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

1.1 OBJECTIFS

- Valider la liste des parties prenantes des comités d'échange et d'information (CEI) mises en place par Alcoa
- Recueillir les préoccupations et attentes des parties prenantes à l'égard de :
 - l'étude d'impact environnemental du projet
 - le projet de gestion des contaminants
 - l'information des parties prenantes
- Cerner les éléments de la dynamique sociale qui pourraient influencer l'acceptabilité du projet
- Évaluer les risques d'intervention de groupes externes à la région de Baie-Comeau

1. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

1.2 MÉTHODOLOGIE

- Analyse de la revue de presse rassemblée par Alcoa (et Reynolds) depuis 1996 en lien avec les installations de Baie-Comeau.
- Analyse des comptes rendus des rencontres des CEI sur le projet d'agrandissement du quai.
- Analyse de sites internet de groupes environnementaux potentiellement intéressés par la contamination du fleuve.
- Analyse des rapports du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur les projets de décontamination en milieu aquatique et de dragage.
- Échanges avec les représentants de chacune des parties prenantes (entrevues téléphoniques, rencontres individuelles, groupes de discussion).

1. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

1.2 MÉTHODOLOGIE (suite)

Déroulement des échanges avec les parties prenantes :

- 1) Évaluation des préoccupations des parties prenantes et de la population quant à la situation actuelle de la contamination de l'Anse du Moulin (ADM) et de la Baie des Anglais (BDA)
- 2) Discussion des préoccupations et attentes :
 - Quant au projet de gestion des contaminants de l'ADM
 - Quant à l'étude d'impact environnemental
- 3) Discussion des attentes quant à la communication par Alcoa
- 4) Validation de la liste des parties prenantes des CEI

1. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

1.3 PARTIES PRENANTES CONSULTÉES

- Organismes publics et parapublics
 - Ville de Baie-Comeau
 - Innovation et développement Manicouagan (indisponible)
 - Direction de la santé publique
 - Cégep de Baie-Comeau
- Groupes et organismes environnementaux
 - Conseil de bassins versants Manicouagan
 - Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord
 - Réserve mondiale de la biosphère Manicouagan-Uapishka
 - Comité ZIP de la rive-nord de l'estuaire

1. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

1.3 PARTIES PRENANTES CONSULTÉES (suite)

- Organismes économiques et entreprises
 - Chambre de commerce de Manicouagan
 - Association touristique régionale de Manicouagan
 - Plongée sous-marine SS Enr.
 - Jardin des glaciers
 - Pêcheries autochtones (indisponible)

2. SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

2.1 PRÉOCCUPATIONS ET ATTENTES À L'ÉGARD DU PROJET

2.1.1 JUSTIFICATION IMPRÉCISE DU PROJET

- La contamination de la Baie des Anglais ou de l'ADM n'est pas une préoccupation pour les parties prenantes et la population.
- Les usages du milieu (tourisme, récréation) ne sont pas restreints par la contamination et les restrictions de pêche ou de récolte sont acceptées depuis longtemps.
- Les conséquences de la contamination ne sont pas visibles (pas de malformations observées chez les animaux, aucune alerte de santé, etc.) et le milieu est très riche biologiquement.

2. SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

2.1 PRÉOCCUPATIONS ET ATTENTES À L'ÉGARD DU PROJET (suite)

2.1.1 JUSTIFICATION IMPRÉCISE DU PROJET (suite)

- Il y a contradiction entre le projet et le message véhiculé par la compagnie Reynolds au cours des années 1990 :
 - Il vaut mieux ne pas toucher aux sédiments de l'ADM pour ne pas risquer de les disperser.
 - Les contaminants restent confinés dans l'ADM en raison des faibles courants.
 - La contamination des espèces marines dans la BDA est très faible (beaucoup plus faible que les normes de Santé Canada) et ne représente pas un risque pour la santé.

2. SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

2.1 PRÉOCCUPATIONS ET ATTENTES À L'ÉGARD DU PROJET (suite)

2.1.1 JUSTIFICATION IMPRÉCISE DU PROJET (suite)

- L'ADM est une zone industrielle; il est normal qu'elle soit polluée.
- La décontamination n'est pas associée directement à la réfection du quai.

2. SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

2.1 PRÉOCCUPATIONS ET ATTENTES À L'ÉGARD DU PROJET (suite)

2.1.2 PRÉOCCUPATIONS

- Beaucoup d'appréhensions quant aux risques que le projet fait courir au milieu :
 - Risques socio-économiques : image de Baie-Comeau comme d'un lieu pollué qui circulerait dans les médias, ce qui affecterait le tourisme, l'image du milieu auprès de futurs résidents et la fierté des Baie-Comois.
 - Risques écologiques : dispersion de la contamination en raison du dragage ou d'un accident pendant les travaux.

2. SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

2.1 PRÉOCCUPATIONS ET ATTENTES À L'ÉGARD DU PROJET (suite)

2.1.2 PRÉOCCUPATIONS (suite)

- L'efficacité du recouvrement des sédiments en place est mise en doute. On croit que le milieu aura tendance à recréer les conditions prévalant avant le recouvrement.
- Le confinement en milieu terrestre des sédiments est questionné en raison de possibles déficiences au niveau de l'étanchéité des cellules de confinement (nombreux cas problématiques sont connus).
- La destruction est considérée comme la meilleure solution à long terme. Toutefois, la destruction thermique est une option envers laquelle la population de Baie-Comeau sera probablement sensible en raison de la controverse entourant le programme de destruction des BPC par Hydro-Québec (années 1990).

2. SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

2.1 PRÉOCCUPATIONS ET ATTENTES À L'ÉGARD DU PROJET (suite)

2.1.3 ATTENTES À L'ÉGARD DU PROJET

- La poursuite des CEI qui sont très appréciés.
- Une vulgarisation des données scientifiques pour une compréhension adéquate.
- Du temps pour digérer l'information.
- Un suivi des informations sur les travaux de réfection du quai – est-ce que cela a affecté la venue des baleines dans la baie?

2. SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

2.2 IMAGE D'ALCOA

2.2.1 CITOYEN CORPORATIF ENVIRONNEMENTALEMENT RESPONSABLE

- En raison...
 - de la décontamination du quartier Saint-Georges
 - du programme de rénovation de l'usine (réduction des émissions)
 - de l'étude d'impact du projet de rénovation et des mesures d'atténuation effectuées
 - du programme d'étude des services écosystémiques obtenus du milieu naturel par les installations (projet conjoint entre Alcoa et RMBMU)

2. SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

2.2 IMAGE D'ALCOA (suite)

2.2.2 CITOYEN CORPORATIF SOCIALEMENT RESPONSABLE

- En raison de...
 - son implication intéressante dans la communauté lors du 50^e anniversaire de l'usine et du 75^e anniversaire de la municipalité
- Mais...
 - perte de la relation traditionnelle du Bon Père de Famille (gestion paternaliste du milieu par les grandes entreprises)
 - selon certains cette relation traditionnelle n'a pas été complètement remplacée par les activités actuelles d'implication communautaire
 - certains souhaitent que l'entreprise multiplie les activités pour la population en général – comme la fête du 50^e anniversaire ouverte à tous- et pas seulement pour les ouvriers et leur famille.

2. SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

2.2 IMAGE D'ALCOA (suite)

2.2.3 CITOYEN CORPORATIF ÉCONOMIQUEMENT ESSENTIEL, MAIS PROBLÉMATIQUE

- Les difficultés de Résolu Produits Forestiers augmentent l'importance économique relative d'Alcoa.
 - Mais...
 - moins d'achats locaux que Reynolds
 - la lenteur de la décision quant à la modernisation a inquiétée le milieu
 - la modernisation rassure le milieu même si elle réduit le nombre d'emplois
 - pas d'investissement en deuxième et troisième transformation pour compenser la perte d'emplois liée à la modernisation.
-

2. SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

2.3 CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

2.3.1 CONTEXTE ÉCONOMIQUE

- Fragilisation économique en raison des difficultés de Résolu.
- Peu de retombées du Plan Nord et du boom minier.
- Une diversification économique (projet de port minéralier, tourisme) encore à consolider.
- La qualité de l'eau et les spécificités environnementales de la Baie des Anglais (milieu marin nordique, baleine, traces glacier sous l'eau) forment le produit touristique vedette de la région

2. SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

2.3.2 CONTEXTE SOCIAL

- La réhabilitation du quartier Saint-Georges a laissé des traces :
 - perte du centre communautaire de loisirs du lac Aber
 - image négative du quartier (lieu pollué ou à risque)
 - amertume de certains habitants du quartier

2.3.3 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

- Le milieu marin est un objet de forte sensibilité régionale en raison des débats sur l'exploration gazière et pétrolière dans l'Estuaire et le Golfe du Saint-Laurent.

2. SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

→ 2.3.3 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL (suite)

- La gestion de matériel contaminé est sensible à Baie-Comeau en raison de la controverse entourant la destruction des BPC.
- La protection de la baie de Sept-Îles est devenue récemment un enjeu important en raison des projets au port de Sept-Îles. Les militants de Sept-Îles pourraient examiner les projets à Baie-Comeau pour y trouver des exemples, des informations, des arguments.

2. SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

2.4 POTENTIEL D'INTERVENTION DE GROUPES EXTERNES AU MILIEU

2.4.1 CONSTATS

- Les groupes nationaux (Sierra Club, Fondations Rivières, Coalition Eau Secours, Greenpeace, Nature Québec, Équiterre, etc.) n'interviennent pas dans les dossiers de dragage ou de décontamination en milieu aquatique.
 - Nature Québec est interpellé par le dragage du chenal maritime du Saint-Laurent.
 - dans le cadre de projets récents de dragage de ports (Montréal), ou la réfection des installations d'ArcelorMittal à Port-Cartier, aucun des groupes nationaux n'est intervenu.

2. SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

2.4 POTENTIEL D'INTERVENTION DE GROUPES EXTERNES AU MILIEU (suite)

2.4.1 CONSTATS (suite)

- Les groupes locaux (Comité ZIP, Conseils régionaux en environnement, Conseil de bassin, Santé publique, etc.) interpellent les projets de dragage ou de décontamination de sites:
 - la justification des projets est acceptée habituellement.
 - toutefois, on émet des réserves quant aux techniques proposées ou aux évaluations effectuées, par exemple :
 - critique de l'évaluation de la stabilité des sédiments déplacés ou des mesures de mitigation employées lors du dragage;
 - évaluation critique des perturbations du milieu entraînées par le déplacement des sédiments;
 - demande de caractérisation sérieuse des sédiments et de leur comportement après leur déplacement, etc.
-

2. SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

2.4 POTENTIEL D'INTERVENTION DE GROUPES EXTERNES AU MILIEU (suite)

2.4.2 ÉVALUATION

- Les risques d'intervention de groupes externes à la région sont faibles.
- Les groupes locaux seront interpellés par le projet.
- Des consultations entre les groupes locaux des différentes régions et certains groupes nationaux (Nature Québec et autres) sont très probables.

3. RECOMMANDATIONS

3.1 ÉTUDE D'IMPACT

- Éclaircir la justification du projet en soulignant que celui-ci :
 - permet de réévaluer la problématique de la contamination et de son évolution;
 - pourra aider la nature à se rétablir;
 - rencontre les objectifs du PARE Comité ZIP de la Rive-Nord de l'Estuaire
 - permettra de réduire ou éliminer (il faut donner une appréciation réaliste de cette réduction) le fardeau environnemental des générations futures;
 - évaluer comment le projet permet de réduire l'impact de risques futurs (accident, glissement sous-marin à la suite de tremblement de terre, etc.) en décontaminant le milieu.

3. RECOMMANDATIONS

3.1 ÉTUDE D'IMPACT (suite)

- Distinguer très clairement l'évolution de la contamination du milieu (ADM et BDA) sans le projet (hypothèse 0) et avec le projet.
- Évaluer les avantages écologiques (écotoxicologiques et toxicologiques), économiques (emplois, expertise) et sociaux (usages, image du milieu) des divers scénarios de gestion des contaminants.
- Tenir compte des commentaires des parties prenantes consultées dans l'élaboration et l'appréciation des scénarios d'intervention :
 - insérer dans le mécanisme de pondération des divers scénarios d'intervention les valeurs du milieu telles que recueillies lors des consultations (Gestion de l'image, Sensibilité à la technique de destruction thermique);

3. RECOMMANDATIONS

3.1 ÉTUDE D'IMPACT (suite)

- Tenir compte des commentaires des parties prenantes consultées dans l'élaboration et l'appréciation des scénarios d'intervention (suite) :
 - examiner les techniques biophysiques d'appui aux mécanismes de récupération naturelle du milieu (implantation d'organismes dans les milieux perturbés par le projet, etc.) ou pour la dégradation des contaminants (bactéries ou autres);
 - informer et discuter des divers scénarios avec les représentants des parties prenantes avant les rencontres avec le public.

3. RECOMMANDATIONS

3.2 IMPLANTATION DU PROJET

- Impliquer les CEI tout au long du projet (évaluation d'impact, intervention et suivi).
- Organiser une campagne de relations publiques et communications qui permettra de rassurer les parties prenantes quant à la gestion de l'image du milieu à Baie-Comeau et à l'extérieur de la région.
- Impliquer les organismes du milieu dans la gestion de l'image du projet, par. Par ex. former les guides touristiques afin qu'ils puissent expliquer le projet et les opérations qui auront lieu aux visiteurs

3.2 IMPLANTATION DU PROJET (suite)

- Examiner la possibilité de lancer un programme de recherche et développement associé, entre autres, aux techniques d'appui aux mécanismes de récupération naturelle, avec un rayonnement scientifique important. Dans ce contexte, créer un CEI scientifique avec la participation d'organismes scientifiques d'éducation et d'enseignement, comme le Centre Saint-Laurent, l'INRS-Océanologie, l'UQAR, Cegep Baie-Comeau, Institut national de santé publique, etc.;

